

BEYOĞLU

DIRECTION : Beyoğlu, Istanbul Palace, Impasse Olive — Tél. 41892

REDACTION : Bereket Zade No. 34-35 Margalit Harti ve Şiki — Tél. 49266

Pour la publicité s'adresser exclusivement à la Maison

KEMAL SALIH-HOFFER-SAMANON-HOULI

Istanbul, Sirhaci, Aşiretendi Cad. Rahraman Zade H. Tel. 20694-95

Directeur-Propriétaire : G. PRIMI

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

Le bilan du tremblement de terre de Kirşehir

Le gouvernement affecte aux premiers secours 30.000 Ltqs. de crédits

De douloureuses et navrantes informations continuent à parvenir de la région qui a été éprouvée par le terrible tremblement de terre. Dans les vilayets de Yozgat et de Kirşehir, le nombre de maisons écroulées dépasse cinq cent.

Le Dr Aras a exprimé à M. l'ambassadeur les vifs remerciements du gouvernement de la République.

...et celles de l'ambassadeur d'U. R. S. S.

Ankara, 20. A. A. — Le nouvel ambassadeur de l'U. R. S. S. M. Terentchik a rendu visite aujourd'hui au Dr Aras et il a exprimé les condoléances du gouvernement de l'Union pour la catastrophe de Kirşehir.

Le ministre a remercié chaleureusement M. Terentchik.

Les déclarations de M. Şükrü Kaya

La G. A. N. s'est réunie hier sous la présidence de M. Canitez.

A l'ouverture de la séance, le ministre de l'Intérieur M. Şükrü Kaya a fait les déclarations suivantes au sujet du séisme ressenti dans certaines régions du pays :

« Un deuil soudain s'est abattu hier sur le pays. Hier, vers 1 heure s'est produit un violent tremblement de terre qui a été ressenti plus ou moins vivement dans tout le pays, mais dont l'épicentre se trouvait dans la zone comprise entre Yozgat, Akdagk, Madini et Kirşehir. C'est le vilayet de Kirşehir qui éprouva les dégâts les plus sérieux ; dans plusieurs villages de ce vilayet, des maisons s'effondrèrent. La station et le siège du «nahiy» à Yerköy, dans la vilayet de Yozgat, sont devenus inhabitables. A Sekili notamment, sur 59 habitations existantes, 49 furent entièrement détruites. Les renseignements reçus sur les dégâts du séisme dont nous espérons que les proportions ne s'accroîtront pas encore, sont publiés au fur et à mesure par l'Agence Anatolie.

Les dégâts matériels comptent peu ; ce pays est apte à réparer vite les dégâts matériels qui s'abattent sur lui. Nous sommes en mesure de mettre les régions éprouvées dans un état meilleur qu'avant le désastre ; nous sommes un peuple qui sait toujours braver les caprices de la nature.

Le Croissant Rouge ce foyer de bienfaisance s'est porté immédiatement au secours des sinistrés. Un matériel important a été envoyé sur les lieux. Le gouvernement de son côté a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi prévoyant 30.000 livres de crédits qui seront affectés à la reconstruction des habitations endommagées.

« Je le répète : les dégâts matériels sont sans importance ; mais un deuil irréparable nous frappe : c'est la mort de 200 citoyens restés sous les décombres. C'est là une perte irréparable. Il n'y a rien à faire contre l'aveugle fureur de la nature. Nous ne pouvons que participer au deuil des familles éprouvées auxquelles le gouvernement portera son aide morale et matérielle. »

Les communications judiciaires seront envoyées par poste

Ankara, 20. (Du correspondant du «Tan»). — Les pourparlers qui se poursuivent entre le ministère de la Justice et la direction générale des P.T.T. au sujet des communications provenant du ministère de la Justice, des tribunaux en général et des divers bureaux exécutifs à adresser aux intéressés par lettre recommandée, sont entrés dans leur dernière phase. Il a été convenu que les communications judiciaires seront transmises par l'administration des Postes.

Non seulement par cette méthode on obtiendra plus de célérité et de régularité, mais on pourra de plus réaliser une économie d'un demi million de Ltqs. Avec cet argent on assurera des traitements suffisants aux greffiers dont la profession sera rendue plus stable.

Des crédits ont été inscrits dans le budget de cette année-ci pour l'avancement des juges.

Le Dr Aras fait un exposé au groupe du Parti

Le voyage de notre ministre des Affaires étrangères en Egypte et en Syrie

Ankara, 20. A. A. — Le groupe parlementaire du Parti républicain du peuple s'est réuni hier et il a entendu l'exposé du ministre des Affaires étrangères M. Rüşü Aras au sujet de sa récente visite en Egypte qui constitue une manifestation de l'attachement mutuel des deux pays.

M. Rüşü Aras fit part de la profonde amitié et de la cordialité dont les dirigeants et le peuple égyptiens firent preuve au cours de son séjour à l'égard de la nation turque et de son chef, et le groupe parlementaire exprima par des applaudissements prolongés sa sympathie pour la nation égyptienne et son roi.

Le Dr Aras exposa ensuite qu'il rentra de son voyage en Egypte via Beyrouth où il s'entretint avec le haut-commissaire français et communiqua que lors de son passage à Beyrouth, à Tripoli du Liban et à Alep, la population manifesta à l'égard de notre chef Atatürk et de la Turquie des sentiments de profonde amitié qui correspondent à nos propres sentiments. Le groupe accueillit cet exposé avec une vive satisfaction.

La visite de nos ministres à Athènes

Le président du Conseil, M. Celâl Bayar, quittera Ankara lundi pour la Grèce en vue de rendre la visite qui lui a été faite par M. Métaxas, président du Conseil hellénique. M. Celâl Bayar sera accompagné de notre ministre des Affaires étrangères. Les deux ministres arriveront samedi en notre ville et se rendront à Athènes lundi par train spécial. Les journalistes turcs qui devront se trouver à Athènes au cours du voyage de notre président à Athènes, s'embarqueront dimanche pour la Pirée, par bateau.

Les travaux de la G.A.N.

Ankara, 20. (Tan) — Au cours de la séance d'aujourd'hui de la Grande Assemblée Nationale lecture a été donnée du procès verbal de la commission de l'Hygiène et de l'Ent'aide sociale estimant conforme à la loi que, pour la fixation de l'assiette de l'impôt sur le bénéfice, auquel sont soumises les sages femmes, on prenne pour base les revenus bruts des appartements qu'elles occupent ou des cabinets leur servant pour leurs consultations, tout en accordant à celles-ci le droit de demander à être soumises à la déclaration à l'instar des médecins et des dentistes. Ce procès-verbal a été approuvé. On a adopté en deuxième lecture la loi concernant les modifications à apporter à l'article 6 de la loi sur les tarifs douaniers.

Pour le développement de la consommation de la bière

Ankara 20. AA.— L'association des exploitations agricoles de l'Etat a pris des décisions importantes pour augmenter la consommation de la bière et assurer ainsi le plus large consommation de l'orge dans notre pays qui produit la meilleure orge de brasserie qui soit au monde. Ces décisions ont commencé à être mises en application. Les premières mesures tendent à assurer la bière à bon marché.

Avant l'ouverture de la brasserie d'Orman Çiftlik à Ankara, la bouteille de bière se vendait dans les vilayets éloignés de la ligne de chemin de fer jusqu'à 90 piastres.

Aujourd'hui la bière se vend dans tout le pays au même prix c'est à dire à 30 piastres la bouteille. En outre, dans plusieurs endroits où les moyens de transport faisaient défaut, on ne pouvait en trouver. Or, grâce aux mesures qui ont été prises par l'association on en expédie jusque dans les coins les plus reculés du pays. Comme conséquence de cet état de choses la consommation de la bière qui jusqu'à présent était de 22.000 hectolitres s'est élevée aujourd'hui à 35.000 hectolitres.

On prend des mesures pour que la consommation de la bière qui est une boisson hygiénique, atteigne prochainement 60.000 hectolitres.

Le voyage à Londres des ministres français

L'ordre du jour de la conférence

Londres, 21. A. A.— Lord Halifax rentre de Furlmugh, où il est en villégiature, à la fin de la semaine pour étudier avec les experts du Foreign Office l'ordre du jour de la Conférence franco-britannique du 29 et du 30 courant.

Les cercles gouvernementaux sont convaincus que les hommes d'Etat français et anglais arriveront facilement à un accord complet sur tous les problèmes de politique extérieure et de défense qu'ils aborderont.

Le problème des Allemands des Sudètes

Londres, 21. A. A. — Selon les milieux bien informés, le gouvernement britannique demanda à plusieurs reprises à Prague, par la voie diplomatique, de faire aux Allemands des Sudètes les plus grandes concessions possibles, dans le cadre de la constitution tchécoslovaque, afin de retirer au Reich tout prétexte de s'immiscer dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie, en faveur du parti de M. Henlein.

L'amitié politique récemment proclamée avait été suggérée par le gouvernement britannique.

Des rumeurs persistantes circulent.

Les nationaux ravitaillés par la Méditerranée

Les Phalangistes à Pont du Roi

Londres, 21 avril. — Les nationaux sont maintenant fortement établis sur le littoral de la Méditerranée. Ils sont ravitaillés directement par la mer, par le petit port de Vinaroz.

Le long de la frontière des Pyrénées

Paris, 21 avril. — Les nationaux ont occupé entièrement la vallée d'Aran. Hier, à 13 h., une auto portant le fanion national est arrivée à pont du Roi où elle s'est arrêtée au milieu du pont international. Des phalangistes en sont descendus et ont pris contact avec les douaniers français.

pour exercer une pression sur le gouvernement de Prague.

On affirme que ce problème sera l'un des principaux sujets que discutera la prochaine conférence des hommes d'Etat britanniques et français.

L'armée tchécoslovaque en Italie

Prague, 21.— M. Benes a publié un message dans lequel il rappelle l'amitié qui unit à l'Italie la jeune armée tchécoslovaque. Il rappelle les batailles gagnées en commun et l'intervention de l'armée italienne lors de l'occupation de la Slovaquie par les Hongrois. M. Benes rappelle les traditions du Risorgimento italien, dont M. Mussolini est le continuateur et termine en déclarant que la tradition de l'amitié italienne est profondément ancrée au sein de l'armée tchécoslovaque.

Les pourparlers franco-italiens commenceront-ils aujourd'hui?

Le voyage du comte Ciano à Londres pourrait avoir lieu après la mise en vigueur de l'accord anglo-italien

Rome, 21. A. A.— Dans les milieux autorisés italiens on déclare que rien de précis n'est connu au sujet d'un prochain voyage à Londres du comte Ciano, ministre des Affaires étrangères. Mais on considère comme possible qu'un voyage pareil puisse avoir lieu après la mise en vigueur de l'accord anglo-italien.

On mande encore au sujet des nouvelles concernant un voyage prochain du ministre des Affaires étrangères italien à Varsovie que cette visite aura lieu au plus tard l'automne prochain.

L'œuvre de paix de Rome

Budapest, 21. A. A. — Le « Pester Lloyd » dans son éditorial intitulé « L'œuvre de paix de Rome », analyse les répercussions internationales de l'accord italo-britannique et met en relief que le premier pas sur le chemin des négociations entre l'Italie et France fut déjà accompli.

Il ajoute : « Non seulement dans les pays directement intéressés, mais dans l'opinion publique du monde entier, l'impression régnée que par l'œuvre d'entente réalisée à Rome, une nouvelle ère commence dans les relations internationales. »

Les décisions du conseil des ministres d'hier

Paris, 21 (Radio). — Au cours du Conseil des ministres d'hier M. Georges Bonnet a fait un exposé des premiers contacts entre le comte Ciano et le chargé d'affaires à Rome, M. Jules Blondel. Le Conseil a pris acte avec satisfaction de l'acceptation spontanée de M. Mussolini concernant l'ouverture de négociations entre la France et l'Italie et de l'accueil très cordial réservé au représentant de la France, qui permettent de prévoir que les pourparlers se dérouleront dans une atmosphère de confiance et contribueront largement à la détente générale. Après un si bon départ la voie est ouverte à la compréhension réciproque.

Le gouvernement a chargé M. Bonnet de fixer, de concert avec M. Daladier, les instructions qui seront adressées à M. Blondel pour la reprise des pourparlers avec l'Italie. Elles n'étaient pas encore fixées hier soir. Aussitôt que M. Blondel les aura reçues, il demandera un nouvel entretien avec le comte Ciano. Il se pourrait que cet entretien ait lieu dès aujourd'hui.

Le Conseil des ministres a témoigné

d'une parfaite confiance en M. Blondel pour conduire les négociations et l'on estime que la nomination d'un ambassadeur à Rome ne présente pas une urgence absolue. Aucun nom n'a été formulé pour le moment à ce propos.

Les journaux parisiens de ce matin

Dans l'Ordre M. de Givet constate que contrairement à ce que l'on prévoyait, la nomination de l'ambassadeur de France à Rome n'aura pas lieu tout de suite après la session du Conseil de la S. D. N. On préfère laisser à M. Blondel le temps de préparer le « climat » qui permettrait de réserver une chaleureuse réception à l'envoyé de la France. C'est de la prudence. Mais ceci ne nuit-il pas à l'effet du geste envisagé, du « choc psychologique » que l'on comptait susciter ?

On ne sait pas encore si le futur ambassadeur sera un homme politique ou un diplomate de carrière.

On avait annoncé, qu'aujourd'hui se tiendrait à Rome la première réunion de travail entre le comte Ciano et M. Blondel. Des instructions précises devaient être envoyées à cet effet au chargé d'affaires français. Jusqu'à l'heure où nous écrivons, précise le rédacteur en chef de l'« Ordre », nous n'avons pas confirmation du départ du

Quai d'Orsay des dites instructions. Dans la « République » Mme Bricon se félicite de la reconnaissance de l'Empire italien par la Tchécoslovaquie. Elle y voit une étape décisive dans la voie de la réconciliation de l'Italie et des puissances européennes, inaugurée par le rapprochement anglo-italien.

Un article de M. Gayda

L'« Epoque » publie un article de M. Virginio Gayda. Le prompt et favorable accueil réservé par tous les pays à la nouvelle des accords conclus entre Londres et Rome prouve, écrit le rédacteur en chef du « Giornale d'Italia », que toutes les nations ont aujourd'hui une conception plus claire que jamais de l'utilité de la reprise de la confiance entre la Grande Bretagne et l'Italie, dans l'intérêt de la paix et de l'ordre en Europe.

En effet, de grandes perturbations en Europe sont survenues après 1935, l'année fatale du début de la tension italo-britannique et de la division de l'Europe en deux camps opposés.

Les nouveaux accords offrent une base solide et durable pour la reprise de la collaboration. A ce point de vue, ils constituent un instrument de pacification européenne dont tous les peuples doivent se réjouir au même titre qu'ils se réjouissent de la Grande Bretagne.

L'accord italo-britannique

Texte Intégral des annexes

En raison de l'importance des documents signés dimanche dernier à Rome, nous donnons ci-bas le texte intégral des annexes au protocole principal que nous avons reproduit hier :

La Méditerranée

Annexe 1.— Confirmation de la déclaration du 2 janvier 1937 relative à la Méditerranée et des notes échangées le 31 décembre 1936.— Le gouvernement italien et le gouvernement du Royaume-Uni conviennent qu'au mois de janvier de chaque année, aura lieu, par l'entremise des attachés militaires, navals et de l'air à Rome et à Londres, un échange réciproque d'informations concernant tout mouvement administratif important ou toute redistribution projetée de leurs forces militaires, navales ou aériennes respectives. Cet échange d'informations aura trait aux forces qui ont leur siège ou leur base : 1° dans les possessions d'Outre-Mer de chacune des deux parties

CIANO-PERTH

Informations militaires

Annexe 2.— Accord relatif à l'échange des informations militaires. — Le gouvernement italien et le gouvernement du Royaume-Uni conviennent qu'au mois de janvier de chaque année, aura lieu, par l'entremise des attachés militaires, navals et de l'air à Rome et à Londres, un échange réciproque d'informations concernant tout mouvement administratif important ou toute redistribution projetée de leurs forces militaires, navales ou aériennes respectives. Cet échange d'informations aura trait aux forces qui ont leur siège ou leur base : 1° dans les possessions d'Outre-Mer de chacune des deux parties

Des geysers ont paru

Dans le nahiy de Köşker, les précipitations ont été suivies par terribles craquements de terrain. Des failles profondes se sont produites dans la couche terrestre d'où jaillissent des colonnes d'eau chaude. La population est en proie à la terreur.

Le village d'Akpinar, du nahiy de Köşker, il ne reste guère de maisons habitables. Sur trois cents habitations qui comptait cette localité, 299 sont tombées au sol. On continue à percevoir des grondements souterrains.

Les villages de Yelek et de Develli ont également subi des dégâts considérables.

Chiffres impressionnants

Jusqu'ici 41 blessés ont été transportés à l'hôpital de Kirşehir. Ils ont subi la plupart une jambe ou un bras emporté.

Quant à une information du correspondant du « Tan » on ne comptait guère 200 survivants de la population d'Akpinar qui compterait 1000 habitants. On retire constamment des cadavres et des blessés de dessous les débris. La catastrophe est donc beaucoup plus grave qu'on ne l'avait cru d'abord.

Les informations alarmantes ne cessent pas d'être confirmées. Les dernières nouvelles reçues ce matin d'Ankara par l'« Akşam » le triste bilan de la catastrophe s'élèverait comme suit :

204 blessés.

Maisons complètement détruites 14.

Maisons partiellement détruites 14.

Le village de Sahili, dans le vilayet de Yozgat, 49 maisons sur 59 se sont effondrées. Un enfant de 3 ans a péri sous les débris d'une de ces habitations ; il y a aussi un blessé. D'Orval de Yozgat, le Croissant Rouge a mis 1.000 Ltqs. et 60 hommes à la disposition de la population qui campe dans la campagne.

Le vilayet de Çorum, c'est le vilayet de Sungurlu qui a été le plus éprouvé. Une personne demeurée sous les débris d'une des maisons effondrées a expiré ; un paysan est blessé.

Les nouvelles secousses

Ankara, 20. A. A. — Une secousse moins violente que celle qui a été ressentie à Ankara à 1 h. 10.

Les renseignements fournis par l'Observatoire d'Istanbul, deux secousses ont été enregistrées, la première violente à 1 h. 10 et la seconde moins forte à 2 h. 39. L'épicentre se situait à 430 km. à l'Est.

Le séisme de Kirşehir a été ressenti à Sivas et à Aksaray.

Plusieurs maisons s'écroulèrent à la suite du tremblement de terre qui eut lieu à 1 h. 20 de la nuit.

Les condoléances de l'ambassadeur d'Italie

Ankara, 20. A. A. — L'ambassadeur M. C. Galli a adressé aujourd'hui une lettre très cordiale au mi-

(cette phrase sera considérée, en ce qui concerne les objectifs du présent traité, comme comprenant les protectorats et territoires sous mandat) qui se trouvent sur la Méditerranée ou y ont un littoral, la Mer Rouge et le golfe d'Aden, et

20 dans les territoires d'Afrique qui ne sont pas nommés au paragraphe 1er précédent, et situés dans une zone délimitée, à l'Ouest, par la 20ème degré de longitude et au Sud par le 7ème degré de latitude Sud.

Cet échange d'informations n'exclura pas nécessairement la communication occasionnelle d'informations militaires supplémentaires, dans le cas où les deux parties considéreraient que les circonstances politiques le rendent désirable.

Les deux gouvernements s'accordent, en outre, pour se notifier réciproquement à l'avance toute décision relative à l'institution de nouvelles bases navales ou aériennes en Méditerranée à l'Est du 19ème degré de longitude Est et dans la mer Rouge et ses voies d'accès.

Fait à Rome, en double exemplaire, le 16 avril 1938, en langues italienne et anglaise, chacune desquelles devant faire également foi.

CIANO-PERTH

Zones du Moyen Orient

Annexe 3. — Accord italo-britannique relatif à certaines zones du Moyen Orient. — Le gouvernement italien et le gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord, désireux de s'assurer qu'il n'y aura pas de conflit entre leurs politiques respectives concernant certaines zones de l'Orient Moyen auxquelles se réfère le présent accord et désireux, au contraire, que le même esprit amical qui a présidé à la signature du Protocole d'aujourd'hui et des documents qui lui sont annexés, puisse inspirer également leurs relations à l'égard des dites zones, ont convenu ce qui suit :

Art. 1. — Aucune des deux parties ne conclura aucun accord ou n'entreprendra aucune action qui puisse compromettre d'une façon quelconque l'indépendance ou l'intégrité de l'Arabie séoudite et du Yémen.

Art. 2. — Aucune des deux parties n'obtiendra ou ne cherchera à obtenir une position privilégiée de caractère politique en un territoire quelconque appartenant à l'Arabie séoudite ou au Yémen ou en un territoire quelconque que chacun de ces Etats pourrait acquérir par la suite.

Art. 3. — Les deux parties reconnaissent qu'à titre d'adjonction aux obligations incombant à chacune d'elles en vertu des art. 1 et 2 ci-dessus, il est de leur commun intérêt qu'aucune autre puissance n'acquiert ou ne cherche à acquérir la souveraineté ou toute autre position privilégiée de caractère politique en un territoire quelconque appartenant actuellement à l'Arabie séoudite ou au Yémen ou que chacun de ces Etats pourrait acquérir par la suite, — y compris toute île de la mer Rouge appartenant à l'un ou l'autre de ces Etats ou en quelque autre des îles de la mer Rouge auxquelles la Turquie a renoncé en vertu du traité de paix signé à Lausanne le 24 juillet 1923.

Art. 4. — Pour ce qui est des îles de la mer Rouge auxquelles la Turquie a renoncé par l'art. 16 du traité de paix signé à Lausanne le 24 juillet 1923 et qui ne sont pas comprises dans le territoire de l'Arabie séoudite et du Yémen, aucune des deux parties n'établira sa souveraineté, b) n'érigera de fortifications ou de défenses sur aucune des dites îles ou à leur égard.

20 Il est convenu qu'aucune des deux parties ne fera d'objections a) à la présence de fonctionnaires britanniques à Camaran, en vue d'assurer le service sanitaire au pèlerinage à la Mecque, conformément aux dispositions de l'accord conclu à Paris le 19 juin 1929 entre le gouvernement de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord et le gouvernement de l'Inde, d'une part, et le gouvernement des Pays-Bas, d'autre part ; il est entendu également que le gouvernement italien pourra nommer un officier sanitaire italien qui y résidera dans les mêmes conditions que l'officier sanitaire hollandais suivant ledit accord ; b) à la présence de fonctionnaires italiens dans la Grande Haniche, dans la Petite Haniche et dans le Djebel Zita Zucour, en vue de protéger les pêcheurs qui fréquentent ces îles ; c) à la présence à Abou Ali, Centre Peak et Djebel Tair des personnes nécessaires pour l'entretien des phares en ces îles.

Art. 5. — 10 Les deux parties conviennent qu'il est de leur intérêt qu'il y ait la paix entre l'Arabie séoudite et le Yémen et entre les territoires de ces Etats. Toutefois, tout en exerçant leurs bons offices pour la cause de la paix, elles n'interviendront en aucun conflit qui, en dépit de leurs bons offices, pourrait éclater entre ces Etats ou dans leurs territoires.

20 Les deux parties reconnaissent aussi qu'il est de leur intérêt qu'aucune autre partie n'intervienne en de pareils conflits.

Art. 6. — Pour ce qui concerne la zone de l'Arabie située à l'Est et au Sud

des frontières actuelles de l'Arabie séoudite et du Yémen ou de tout autre frontière future qui pourra être établie par suite d'un accord entre le gouvernement du Royaume-Uni, d'une part, et les gouvernements de l'Arabie séoudite et du Yémen de l'autre :

1. — Le gouvernement du Royaume-Uni déclare que, dans le territoire des chefs arabes sous sa protection, dans cette zone, a) aucune action ne sera entreprise par le gouvernement du Royaume-Uni qui puisse être de nature à porter préjudice d'une façon quelconque, à l'indépendance ou à l'intégrité de l'Arabie séoudite ou du Yémen (que les deux parties se sont engagées à respecter par l'art. 1 ci-dessus), en aucun territoire appartenant actuellement à ces Etats ou en tout autre territoire qui pourra être reconnu par le gouvernement du Royaume-Uni comme appartenant à l'un ou l'autre de ces Etats, comme résultat de tout accord qui pourra, par la suite, être conclu entre le gouvernement du Royaume-Uni et le gouvernement de l'un d'entre eux ;

b) Le gouvernement du Royaume-Uni n'entreprendra ni n'agira de façon à ce que soit entrepris aucun préparatif ni aucun ouvrage militaire, hors des préparatifs et ouvrages de caractère purement défensif pour la protection desdits territoires et des communications entre les différentes parties de l'Empire britannique. En outre, le gouvernement du Royaume-Uni n'enrôlera pas les habitants d'aucun de ces territoires, ni n'agira de façon à ce qu'ils soient enrôlés en aucune force militaire, hormis celles destinées et aptes exclusivement à la défense locale ; c) tandis que le gouvernement du Royaume-Uni se réserve la liberté de prendre sur ces territoires telles dispositions qui pourront être nécessaires pour le maintien de l'ordre et le développement du pays, il entend maintenir l'autonomie des chefs arabes sous sa protection.

2. — Le gouvernement italien déclare qu'il ne cherchera pas à acquérir aucune influence politique en cette zone.

Article. 7. — Le gouvernement du Royaume-Uni déclare qu'à l'intérieur des limites du Protectorat d'Aden, tel qu'il est défini dans l'Aden Protectorate Order 1937, les citoyens et ressortissants italiens (y compris les Sociétés italiennes) jouiront de la liberté de se rendre, avec leurs navires et leurs marchandises, dans toutes les localités et les ports et auront la liberté d'y entrer, voyager et résider et le droit d'y exercer tout genre d'affaires, professions, occupations et industries, pour autant qu'ils se conforment et observeront les conditions et règlements qui sont et seront applicables dans le Protectorat aux citoyens, aux ressortissants et aux navires de tout pays qui ne soit pas un territoire sous la Souveraineté (Suzerainty) du Protectorat ou le Mandat daté de S.M. le Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Dominions britanniques d'outre mer, Empereur des Indes.

Art. 8 — 1/Si, à un moment quelconque, une des parties venait à notifier à l'autre qu'elle considère qu'un changement est survenu dans les circonstances existant au moment de l'entrée en vigueur du présent accord, — changement tel qu'il rende nécessaire une modification des dispositions de l'accord lui-même, — les deux parties entreraient en pourparlers en vue de revoir ou d'amender toute disposition quelconque de l'accord.

2/A tout moment, après expiration d'un délai de 10 ans à partir de l'entrée en vigueur du présent accord, chacune des deux parties pourra notifier à l'autre son intention de mettre fin au présent accord. Cette notification aura effet trois mois après la date à laquelle elle sera faite.

Fait à Rome, en double exemplaire, le 16 avril 1938, en langues italienne et anglaise, chacune desquelles devant faire également foi.

CIANO-PERTH

Annexe 5. — Déclaration relative à la propagande. — Les deux gouvernements saisissent avec satisfaction l'opportunité qui leur est fournie par la présente occasion pour enregistrer leur sentiment que toute tentative, de la part de l'un d'entre eux, d'employer les méthodes de publicité ou de propagande à sa disposition en vue de causer du tort à l'autre partie serait incompatible avec les bonnes relations que le présent accord tend à établir et à maintenir entre les deux gouvernements et les peuples de leurs pays respectifs.

Fait à Rome, en double exemplaire, en langues italienne et anglaise, chacune desquelles fera également foi.

CIANO-PERTH.

(à suivre)

La Famiglia ed i congiunti tutti del compianto

Ignazio CORESSI

profondamente commosso per l'attestazione di affetto e di stima tributata al loro caro Estinto, ringraziano sentitamente tutti coloro che vollero partecipare al loro dolore.

Istanbul, li 21 Aprile 1938

Pompe Funebri D. DANDORIA

LA VIE LOCALE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Consulat-général de Bulgarie A l'occasion des fêtes de Pâques, la chancellerie du consulat royal de Bulgarie à Istanbul sera fermée du 22 au 25 avril inclusivement.

LE VILAYET

La célébration de la fête du 23 avril

Un programme a été élaboré pour la célébration brillante du 23 avril, fête de la Souveraineté nationale et de l'Enfance.

La fête de l'Enfance commencera à 10 h., à Istanbul et à 11 heures dans les « kazas » des environs.

A 10 h. tous les bateaux ancrés dans le port feront retentir leurs sirènes. Les élèves des écoles primaires se réuniront sur la place de Bayazid. La fanfare de la ville entonnera la Marche de l'Indépendance et l'Hymne de l'Enfance que les écoliers chanteront en chœur. En même temps les couleurs nationales seront hissées le long de la hampe dressée sur la place. On se rendra ensuite, en cortège, à la place du Taksim où des couronnes seront déposées au nom de la Municipalité, du Parti, de l'Association pour la protection des orphelins, du Croissant-Rouge et des organisations de la jeunesse. Trois discours seront prononcés sur la place. La cérémonie prendra fin par un défilé.

A 11 heures, un avion survolera la ville et fera pleuvoir sur les places de Fatih, Şehremini, Taksim, Bayazid, les Iles, Sariyer, Kadiköy et Üsküdar, des tracts contenant des devises et des mots d'ordre relatifs à l'Enfance.

Une distribution de vêtements aux orphelins et aux indigents aura lieu le 22 avril, au local du Parti, par les soins de différentes Associations.

Durant toute la semaine, des spectacles et des projections de films éducatifs et comiques auront lieu graduellement ou à prix réduits à l'intention des enfants qui seront aussi gratuitement des moyens de transports en commun.

Des représentations au grand air, sans décors ni rideau, auront lieu par les soins de la section théâtrale du Halkevi d'Eminönü, sur une vaste scène qui sera érigée sur la place de l'Université, à Bayazid. La voix des acteurs sera diffusée par des haut parleurs. Des emplacements spéciaux seront affectés au public. C'est là une initiative entièrement nouvelle dans les annales artistiques de notre ville. Le premier jour de la fête on représentera la pièce intitulée « Le Héros » (Kahraman).

Des articles et des écrits divers relatifs à l'Enfance ainsi que des contes et des illustrations destinés aux tous petits paraîtront dans les journaux et des émissions analogues seront faites à la Radio.

Les classes des écoles primaires seront fleuries et ornées. Des représentations auront lieu dans tous les Halkevleri.

Les officiers de réserve

Comme chaque année, on procédera le samedi 23 avril à la distribution de diplômes aux officiers de réserve. Ceux-ci déposeront dans la matinée une couronne au pied du monument du Taksim puis rentreront à l'école pour déjeuner en compagnie de leurs invités. Cette année, 1.800 officiers de réserve valloieront l'armée.

Le reboisement d'Istanbul

Les efforts en vue du reboisement graduel d'Istanbul sont poursuivis de façon systématique. Dans ce but, le vilayet a jugé opportun d'ajouter trois nouvelles pépinières à celles qui existent déjà. Une importance toute spéciale est attachée au reboisement des environs immédiats de la ville. Ainsi des pins seront plantés sur les pentes qui bordent la route de Maslak, l'agglomération se prêtant particulièrement au développement de ces conifères. On espère qu'en un bref laps de temps une véritable forêt de pins s'élevaera le long de cette artère si fréquentée, en été, par les autos en route vers les lieux de villégiature de la banlieue du Bosphore.



Nous avons annoncé le départ pour l'Europe d'un groupe de trente jeunes diplômés des lycées militaires. Ils doivent se spécialiser dans les différentes branches de leur profession. Les voici, le jour de leur départ.

Le nouveau programme élaboré à cet effet prévoit la réalisation en trois mois du reboisement d'Istanbul. Des pépinières seront créées successivement dans chaque « kaza » de notre ville. Elles fourniront des plants d'arbres qui se développent rapidement d'acacias et de platanes.

Les cours de protection aérienne

Les cours créés en notre ville, comme aussi dans tout le reste du pays, en vue d'enseigner au public les mesures à prendre contre le danger aérien, touchent à leur fin. Avant-hier 900 diplômés ont été distribués aux personnes qui ont suivi avec succès les cours du « mahiyeh » de Beyazid.

LA MUNICIPALITE

L'exploitation directe des autobus

La Municipalité a décidé d'exploiter directement les services d'autobus d'Istanbul. Elle se prévaudra, à cet effet, de la loi No 2571, de 1934, qui lui confère les pouvoirs voulus à cet effet. En vertu de cette même loi, elle s'était contentée jusqu'ici de prélever une taxe de 10 ojs sur la recette brut des lignes en exploitation, ce qui lui assurait 55.000 ltqs. de rentrées par an.

On calcule que 200 autobus modernes et de grande taille sont nécessaires pour assurer la circulation à Istanbul. Or, ces voitures coûtent 15.000 ltqs. chacune. La Municipalité compte en acheter une trentaine ou une quarantaine par an, de façon à renouveler tout le réseau en 5 ans. Cette année, on en fera venir 430 avant le commencement de la saison d'été et elles seront immédiatement mises en service.

Une motion de la Municipalité, à ce propos, avec la mention d'urgence, a été lue hier à l'Assemblée municipale. Elle a été immédiatement mise en discussion. On y relève la nécessité dans l'intérêt de la sécurité et de la commodité du public, de renouveler tous les autobus en service en ville. Comme on ne peut se fier pour l'accomplissement de cette tâche d'intérêt général sur la bonne volonté et l'initiative privées, la Municipalité, forte des pouvoirs qui lui confère la loi, a décidé de l'entreprendre elle-même. Un crédit de 500.000 ltqs. est demandé dans ce but. Les frais qui seront consentis devront être amortis en cinq ans.

Après un bref débat, cette motion a été référée aux commissions du Budget et de l'Economie.

Le Festival d'Istanbul

La subvention assurée par la Municipalité au comité du Festival d'Istanbul pour l'organisation de ces réjouissances a été portée de 8 à 10.000 ltqs. Cette année, des réductions de 50 ojs seront assurées aux visiteurs étrangers qui viendront à Istanbul à l'occasion du Festival. En outre, on envisage de procéder à une plus large répartition, à travers les différentes parties de la ville, des fêtes envisagées.

Les agents municipaux veillent sur la route de Maslak

Les excès de vitesse sont à la base de tous les nombreux accidents d'auto dont la route de Maslak a été jusqu'ici le théâtre. Aussi, le vali et président de la Municipalité M. Muhiddin Üsdüdag a-t-il pris des mesures très strictes afin qu'une vigilance permanente y soit exercée. Des agents municipaux à motocyclette y font des patrouilles continuelles.

D'autres sont placés en faction, aux virages et postes derrière les arbres. A toute heure du jour et de la nuit, ils surgissent devant les chauffeurs, et, le cas échéant, leur intimant l'ordre de s'arrêter pour adresser un simple avertissement ou dresser un procès-verbal.

Tout véhicule, auto ou autobus, qui développe une vitesse de plus de 30 kms à l'heure, sur la route de Maslak, est l'objet de sanctions immédiates.

Un confrère fait observer à ce propos que 30 kms ne seraient pas une vitesse suffisante pour les autos et ajoute qu'il n'y aurait pas d'inconvénient — à condition que la route continue à être strictement surveillée — à porter cette vitesse à 40 kms.

Le récital du pianiste ALFRED CORTOT

Ce célèbre virtuose a donné avant-hier soir un récital au Théâtre Français.

La salle était archicomble. *Concerto da Camera* de Vivaldi fut l'œuvre par laquelle le pianiste prit contact avec son public.

Cortot joua ledit concerto simplement, avec une piété sûre et légère ainsi que se doit d'être jouée une composition de ce genre et de ce style. Merveilleusement servi par une telle intelligence, Cortot sut réveiller en nous, en exécutant cette musique ancienne, toutes les beautés que contient le morceau de Vivaldi.

Sa technique de virtuose qui est pourtant prodigieuse, l'artiste la contenait, la reléguait presque toujours au second plan, la traitant comme un moyen et non comme un but, tant du reste dans le *Praeludium*, que dans la *Sicilienne* et la sublime *Toccata* de ce concerto. Oh ! comme nous avons apprécié cette judicieuse réserve.

Après la *Grande Polonoise op 22* de Chopin, précédée d'un *Andante spianato* qu'il interpréta divinement bien, Cortot nous joua les *Etudes Symphoniques* de Schumann.

Cette œuvre complexe, d'une conception puissante, Cortot nous la fit goûter dans ses moindres recoins. Ce fut un régal ! Et malgré sa longueur, elle nous parut brève. C'est que ce virtuose complet ne se contente pas de rendre le côté technique seulement ; il est à même, vu ses vastes connaissances musicales, de saisir le plus profondément possible la pensée du maître qu'il interprète. Et Dieu sait si celle de Schumann était complexe.

Les doigts de Cortot, qui possèdent non seulement une vivacité extraordinaire, mais aussi une grande vigueur, donnent à chaque son émis une ampleur rare.

Cette qualité dans l'émission du son — que le magnifique Steinway de concert de Cardella, si obéissant et si harmonieux mettait encore mieux en valeur, en l'amplifiant, — a permis au sublime pianiste de réaliser les *Etudes Symphoniques* en leur octroyant les nuances les plus subtiles et les plus délicates, tout en conservant à la ligne mélodique toute sa pureté. Et ce dernier résultat s'est mieux avéré encore dans *Children's Corner* de Debussy. Cette œuvre sortie d'arabesques et de sons ailés, vaporeux, parfois incolores, pâles, comme écrits sur de l'eau, comportant des résonances spéciales, permit à Cortot de faire valoir une fois de plus toute l'originalité et la beauté de son jeu.

Schumann, Chopin et Debussy — à en juger par la façon dont Cortot a interprété leurs chefs-d'œuvre — ont trouvé en lui l'interprète rêvé. Il a restitué, en effet, à leurs compositions cette couleur particulière que chacune d'elles exige : enveloppée parfois, mâle, mièvre, sèche ou caline, mais toujours précise.

Dans chacun des programmes de Cortot, les classiques émergent, mais c'est Chopin qui occupe la plus grande place. Chopin est le dieu de Cortot. Il lui a élevé un temple en son âme. Et il n'a pas tort, car cette musique qui touche les auditeurs plus que toutes les autres, s'accorde on ne peut mieux avec le caractère du grand

pianiste-virtuose qu'est Cortot. Ce dernier se l'est assimilé si profondément, il en a fait si parfaitement sa vie, qu'il nous apparaît comme le disciple le plus autorisé de Chopin. Il ressuscite du reste ce maître dans l'admiration humaine. Et quoi qu'on dise certains magiciens modernes des œuvres de Chopin sont et resteront immortelles. La musique est peut-être lasse, et nous avec elle, certaines œuvres folles à la Stravinsky à la Schmidt, à la Pizzetti, à la Malipiero, à la Milhaud etc., etc. Et les virtuoses à leur tour sont las de la littérature pianistique moderne qu'ils ont engendrée.

C'est pourquoi les artistes purs comme l'est Cortot aiment à se reposer aux sources du classicisme dont Chopin est un des plus dignes représentants.

Oh ! les valse de Chopin interprétées par Cortot !... Sous les doigts du maître elles acquièrent un tout autre aspect, dirait-on. L'artiste met en relief avec un sentiment si spécial les nostalgiques mélodies qui les composent qu'elles ressortent toutes métamorphosées.

Son tempérament si profondément artiste, aimant la musique douce et sentimentale ne pouvait ne pas être gagné par la nostalgie troublante que crée l'œuvre si belle de Chopin. Cortot s'en est imprégné. Il l'a écoutée en érudit. Pour un artiste qui comme lui s'est penché si longtemps sur l'œuvre du divin chanteur que fut Chopin qui l'a étudiée à fond, c'est un jeu que de rendre celle-ci.

Au cours de ses différents passages ici le maître nous a tour à tour joué presque toute la partie essentielle de l'œuvre de son auteur préféré. Et nous avons encore présente à la mémoire l'inoubliable interprétation qu'il nous donna, il y a quelques années, des *24 Préludes*.

Cortot est tout aussi intéressant quand il interprète Liszt. Et dans la *Rhapsodie Hongroise No 2* quelle art personnel n'a-t-il pas mis en nous faisant entendre, cette œuvre admirable. Lorsqu'on est parvenu à s'élever jusqu'aux régions atteintes par ce pianiste dans le perfectionnement de son jeu on ne craint plus les obstacles. On franchit ceux-ci avec une aisance qui ne fait qu'accroître l'admiration de l'auditeur.

Et pendant que Cortot se jouait des difficultés sans nombre semées dans la *Rhapsodie No 2* nous nous demandions comment dix doigts pouvaient en effectuant des dessins si rapides le long d'un clavier aux touches nombreuses, ne jamais se tromper, rencontrant toujours les touches requises, sans jamais heurter celles d'à-côté (et cela pendant deux heures), tout en maintenant dans le jeu une homogénéité parfaite... Mais, ceci est le propre des grands artistes. Et Cortot en est un !

A la fin du récital une ovation fut faite à l'artiste qui dut jouer trois morceaux hors programme. Il reçut deux couronnes de lauriers. L'une de celles-ci lui fut offerte par l'imminente petite pianiste-virtuose Celinka Labovic, une enfant prodige dont Cortot apprécie beaucoup le talent.

La vie sportive

FOOT-BALL

"First Vienna" essuie une défaite à Izmir

Les joueurs de « First Vienna » viennent d'enregistrer leur seconde défaite, cette fois à Izmir, en présence de l'équipe mixte de cette ville.

Dès le début de la partie, les joueurs d'Izmir ont fait de fréquentes et dangereuses descentes dans les lignes adverses. Vers la fin de la première mi-temps les Autrichiens ont amorcé une série d'attaques dangereuses contre nos filets, qui presque toutes ont été arrêtées par notre vigoureuse défense. La première mi-temps s'est achevée par 1 à 3, en faveur des joueurs de l'équipe d'Izmir.

Au cours de la seconde mi-temps, les Autrichiens ont pu marquer un goal. Le gardien but en a évité plusieurs autres avec une présence d'esprit et une promptitude qui lui ont valu de vifs applaudissements. Pendant cette seconde mi-temps, les Autrichiens étaient très favorisés par le vent.

La partie était arbitrée par Mustafa, de l'Uç Ok. Elle s'est achevée par 3 buts à 2.

ATHLETISME

Le film olympique

Berlin, 20. A. A. — En présence de M. Hitler, des membres du cabinet, de nombreux stathalters du Reich, dont M. Seyss Inquart, des dirigeants nationaux et régionaux, des chefs des forces armées, des membres du corps diplomatique et du comité olympique international, la première représentation du film olympique eut lieu ce soir à l'Ufa-Palast am Zoo. Leni Riefenstahl, qui dirigea la com-

position de ce film des onzièmes jeux olympiques de 1936 de Berlin, a consacré son œuvre à la mémoire de feu le baron de Coubertin, fondateur des jeux olympiques modernes.

La première partie, la « fête de païens », commence par des photographies de l'Acropole. Elle nous montre ensuite la course au flambeau commençant à l'Autel d'Olympia et traversant sept pays pour arriver à Berlin.

On voit ensuite l'entrée solennelle des équipes de 51 nations au stade olympique.

Suivent les péripéties des jeux, dont les épreuves d'athlétisme sont particulièrement réussies. Grâce au système largement on peut suivre chaque phase des épreuves décisives importantes. On voit par exemple la course record du Néo-Zélandais Jack Lovelock de la distance de 1.500 mètres depuis le start jusqu'à l'arrivée.

La reproduction de l'épreuve de 100 mètres plat avec les six meilleurs coureurs du monde, celle de la course de relais dans sa lutte acharnée contre les trois Finlandais, Salminen, Askola et Isohillo, celle du saut à la hauteur des projectiles et de la course de relais de 100 mètres des femmes sont particulièrement impressionnantes.

L'Italie à l'Exposition internationale de New-York

New-York, 20 avril. — Le commissaire général à l'exposition mondiale de New-York M. Grover Kheleh dans un discours prononcé au cours d'un banquet en l'honneur du délégué italien à l'exposition, l'amiral Cantù, déclara que le projet du pavillon italien est le meilleur de tous les projets présentés jusqu'à présent par les Etats européens et américains.

L'amiral Cantù remercia, exprimant son orgueil de représenter l'Italie à une manifestation de civilisation mondiale que MM. Mussolini et Ciano suivent avec un vif intérêt.

CONTE DU BEYOGLU

Pas deux fois...

Par Frédéric BOUTET.

M. Xavier Mardelay avait su organiser sa vie au mieux de son égoïsme. De vingt à trente ans, il avait usé, avec prudence et sans faiblesse, de tous les plaisirs que la civilisation peut offrir à un garçon bien constitué et bien pourvu d'argent. A trente ans, il avait épousé Odette Saulac, la fille de l'associé de son père, et, ce faisant, il avait acquis, en même temps qu'une compagne de physique et de caractère agréables, la possession totale d'une importante maison de commission et d'exportation qui rapportait de forts bénéfices.

C'est dans la cinquième année de son mariage que Xavier Mardelay eut à mettre en action ces principes, mais ce fut plus qu'une distraction qu'il rencontra, ce fut une attraction sérieuse et durable. C'était une jeune femme brune (Odette était blonde) qui se nommait Béatrix Bonisse et qui vivait seule, dans un petit rez-de-chaussée d'Auteuil sans qu'on sût exactement si elle était veuve ou divorcée. Cela importait peu d'ailleurs à Xavier Mardelay qui, ayant rencontré à une quelconque inauguration, l'écrit d'elle, le lui dit, la revit et triomphant, au quatrième rendez-vous, d'une honorable résistance, crut qu'elle était à un amour irrésistible. Béatrix se le démentit pas.

Cette liaison ne fut révélée à Odette par aucun changement notable dans l'attitude de son mari. Tout au plus eut-elle l'avantage de dîners d'affaires, les moins de liberté dans l'après-midi. Les dîners étaient consacrés à Béatrix, ainsi que trois après-midi par semaine, Odette l'ignorait, comme elle ignorait aussi que certaines sommes, versées par Xavier sur ces livres sous l'écriture « frais divers » étaient en compensation notable. Xavier avait de l'ordre dans son désordre et Odette ne sut rien.

Le temps passa. La liaison de Xavier Mardelay avec Béatrix dura, sans heurts, depuis deux ans et onze mois, jusqu'à un aigre jour d'avant-derniers, Xavier Mardelay fut soudainement libre un jeudi après-midi. Béatrix vit Béatrix avec une régularité d'horloge, le lundi, le mercredi et le vendredi; les autres jours, il était chargé d'occupations. Béatrix, qui montrait un amour exclusif, s'en méfiait, mais qu'y faire ?

Un jeudi-là, il avait rendez-vous, dans une agence voisine du Trocadéro, avec un important client venu de l'étranger. Il y alla : le client n'était pas tombé malade brusquement, on le transporta dans une clinique, il était trois heures. Xavier Mardelay songea qu'on ne l'attendait à son rendez-vous que pour signer le courrier, et qu'Auteuil n'était pas loin. Il se précipita à Béatrix serait bien heureuse de voir un jour supplémentaire... Elle y était mais il aurait mieux aimé qu'elle n'y fût pas. Xavier Mardelay, qui avait la clé, entra dans le rez-de-chaussée. Il s'arrêta étonné devant l'antichambre... A travers une porte fermée, il entendait la voix de Béatrix ; elle disait : « Oui, chéri, attends-moi. Mon éléphant ne sera jamais le jeudi. Arrive, coco »

Mardelay vacilla. Avec les années, la confiance chère, il avait pris de la confiance, mais était-ce à lui que Béatrix pouvait le mot éléphant ? Comment Béatrix pouvait-elle appeler un éléphant d'autre que lui lui coco ?

Il ouvrit la porte et entra, Béatrix était couverte d'un kimono, lâcha le mot éléphant avec un petit cri. Madame, articula-t-il, qui appelle un éléphant ?

... Ou plutôt non... elle l'avait trahi, lui qui lui donnait tout, par perversité... parce que les femmes par tempérament trahissent et mentent, toutes les femmes... Toutes les femmes ?... Mais alors Odette ?... Odette qu'il comblait de bonheur... est-ce que, elle aussi ? M. Mardelay se redressa, irrité, vengeur. Il avait été trompé une fois, il ne le serait pas deux fois ! Il serait vigilant, rusé, autoritaire... Il saurait se garder ! — Je ne sais pas ce qu'a Xavier, confia, un mois plus tard, Odette en larmes à sa plus intime amie. Il est devenu un véritable tyran. Je dois lui rendre compte de l'emploi de mon temps, il me tend des pièges, il ouvre mes lettres... Il est odieux ! Je t'assure, ces soupçons perpétuels et injustes ça me donnerait envie de le tromper !... Et elle le fit assez vite.

M. Scott boycotte

New-York, 20 avril. — Le député Scott proposa le boycottage des nations violant les traités internationaux. Un referendum ouvert par l'Université de Princeton déclara inutile et illégal ce boycottage car il pourrait entraîner les Etats-Unis dans un conflit armé.

Banca Commerciale Italiana

Capital entièrement versé et réserves Lit. 847.596.193,95 Direction Centrale MILAN Filiales dans toute l'ITALIE, ISTANBUL, IZMIR, LONDRES, NEW-YORK Créations à l'Etranger : Banca Commerciale Italiana (France) Paris, Marseille, Nice, Menton, Cannes, Monaco, Toulouse, Beauville, Monte Carlo, Juan-les-Pins, Casablanca, (Maroc). Banca Commerciale Italiana e Bulgara Sofia, Bourgas, Plovdiv, Varna. Banca Commerciale Italiana e Greca Athènes, Cavalla, Le Pirée, Salonique. Banca Commerciale Italiana et Ruman Bucarest, Arad, Braïla, Brossov, Constantza, Cluj Galatz, Temisvara, Sibiu. Banca Commerciale Italiana par l'Egypte, Alexandrie, Le Caire, Demour, Mansourah, etc. Banca Commerciale Italiana Trust Cy New-York. Banca Commerciale Italiana Trust Cy Boston. Banca Commerciale Italiana Trust Cy Philadelphia. Affiliations à l'Etranger Banca della Svizzera Italiana : Lugano Bellinzona, Chiasso, Locarno, Mendrisio. Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud. (en France) Paris, (en Argentine) Buenos-Ayres, Rosario de Santa-Fé (au Brésil) Sao-Paulo, Rio-de-Janeiro, Santos, Bahia, Curitiba, Porto Alegre, Rio Grande, Recife (Permanuco). (au Chili) Santiago, Valparaiso, (en Colombie) Bogota, Baranquilla. (en Uruguay) Montevideo. Banca Ungaro-Italiana, Budapest Hatvan, Miskole, Mako, Kormed, Orsohaza, Szeged, etc. Banco Italiano (en Equateur) Guayaquil Manta. Banco Italiano (au Pérou) Lima, Arequipa, Callao, Cuzco, Trujillo, Toana, Mollinedo, Chiclayo, Ica, Piura, Puno, Chinchua Alta. Hrvatska Banka D.D Zagreb, Soussak Siège d'Istanbul, Rue Voyvoda, Palazzo Karakoy Téléphone : Péra 44841-2-3-4-5 Agence à Istanbul, Alalemcian Han. Direction : Tél. 22900. — Opérations 22925. — Portefeuille Document 22903 Position : 22941. — Change et Port 22912 Agence de Beyoğlu, Istiklal Caddesi 217 A Namik Han, Tél. P. 41046 Succursale d'Izmir Location de coffres forts à Beyoğlu, à Galata Istanbul Vente Traveller's chèques B. C. I. et de chèques touristiques pour l'Italie et la Hongrie.

Leçons d'allemand et d'anglais

Leçons préparées spécialement des différents branches commerciales et des examens du baccalauréat — en particulier et en groupe — par jeune professeur allemand, connaissant bien le français, enseignant dans une grande école d'Istanbul et agrégé de philosophie et de lettres de l'Université de Berlin. Nouvelle méthode radicale et rapide. PRIX MODÉRÉS. S'adresser au journal Beyoğlu sous Prof. M. M.

Elèves de l'Ecole Allemande

Elèves de l'Ecole Allemande, surtout ne fréquentent plus l'école (quel qu'en soit le motif) sont énergiquement et efficacement préparés à toutes les branches scolaires par leçons particulières données par Répétiteur Allemand diplômé. — ENSEIGNEMENT RADICAL. — Prix très réduits. — Ecrite sous « REPETITEUR ».

En plein centre de Beyoğlu

vaste local servit bureaux ou de magasin est à louer S'adresser pour information, à la « Società Operaia Italiana », Istiklal Caddesi, Ezi Çikmayi, à côté des établissements « Ho Mas' s'Voices ».

Demain Vendredi à 21 heures au THÉÂTRE FRANÇAIS CONCERT de L'orchestre du Conservatoire Chef: CEMAL REŞİD Soliste: Alfred Cortot

Vie économique et financière La semaine économique Revue des marchés étrangers

Noix et noisettes

Il ne faut plus espérer aucune animation sur le marché de Hambourg. Le mouvement contraire se résolvait par une nouvelle baisse des prix n'est lui-même plus à craindre du fait que l'on est arrivé à un point mort. Marseille a gagné cependant 20 sur les Giresun: Francs 870.

Figues

Marasme complet sur les places de Hambourg et de Londres.

Huiles d'olive

Hambourg est ferme à Rm.88 l'huile syrienne et Rm. 77 celle de Tunisie. Marseille qui donnait à Francs 710 le lampant levant a progressivement reculé jusqu'à Francs 670-680.

Blé

Liverpool a résorbé peu à peu la hausse des dix premiers jours d'avril. Mai Sh. 6.9 1/4 Juillet » 6.8 3/8 Octob. » 6.3 1/2

Mais

Cette fois-ci le maïs a nettement embotté le pas aux fluctuations du blé. Liverpool est à la baisse. Octobre Sh. 29 3/4 Mai » 27 3/4 Juillet » 27 1/2

Avoine

La baisse est d'ordre général sur le marché des céréales et des fourrages. Hambourg déjà en recul dans la première semaine d'avril, a encore perdu 2 points sur l'avoine de La Plata. Unclipped Sh. 107- Clipped » 110-

Millet

A l'embarquement l'échéance de mars de La Plata a perdu un franc belge à Anvers: 82. Le flottant demeure à Frbgs 86. Londres est à Sh. 20-.

Vallonné

En date du 15 avril, Hambourg enregistre un fléchissement sur le prix de la Vallonné. 45 % Rm 80 contre 83 42 % » 75 1/2 » 78

Orge

Chaque marché a mené un jeu assez personnel. Ferme la Californie et en baisse La Plata à Londres. Anvers enregistre une hausse sur l'orge polonaise. Stable en ce concerne La Plata.

Nos échanges avec les Etats-Unis

Les pourparlers au sujet du traité de commerce devant être conclu avec les Etats-Unis d'Amérique n'ont pas encore pris fin. Toutefois, par suite de la décision qui a été prise autorisant les opérations de compensation avec ce pays, le marché s'est ranimé. En vertu du dernier décret-loi, les transactions s'opéreront par la voie de « takas ».

Les transactions avec l'Italie

Les articles que nous pourrions exporter à destination de l'Amérique sont la laine, le mohair, les tapis et kilim, les noisettes et les figues (à condition que la valeur FOB des exportations faites en un an par un même commerçant dépasse 300.000 livres de façon à couvrir la prime), les boyaux, les spiritueux, l'huile d'olives, toutes les variétés de conserves de fruits et de légumes, les dentelles faites à la main, les broderies, la lingerie de femme, les couvertures de table et de lit, les œufs en poudre. On pourra importer en échange les fils de coton, le cuivre, l'étain, les peaux brutes, le copra, le quebraco et autres produits semblables.

Descontre-mâtres du Monopole des tabacs sont envoyés à l'étranger

La direction des Monopoles s'emploie à assumer l'amélioration des variétés de nos cigares. Des mélanges nouveaux sont envisagés. On a jugé opportun à cet égard d'examiner la formule des mélanges pratiquée à ce propos dans les divers pays d'Europe. On compte envoyer prochainement en Angleterre et en Amérique 10 contre-mâtres spécialisés dans cette branche. Ils feront un stage dans les ateliers de ces pays et reviendront ensuite en Turquie avec un bagage de connaissances accru.

En hausse l'Algérie et la Tunisie à Marseille.

La Plata a perdu 1 point à Hambourg. Sh. 148-.

Amandes

Les amandes turques conservent leur prix de 100 livres les 100 kilos cif Hambourg. Celles italiennes dites de Bari ont perdu 150 livres, passant de Lit. 1220 à 1050.

Fèves

Marseille est en baisse, après avoir oscillé entre Francs 139-140 et Francs 142-142 1/2. Le dernier prix coté (fèves d'Algérie) est de Francs 136 1/2-137.

Oranges

Londres cote comme suit : 240 Sh. 11- 300 » 11/3 390 » 13 1/2 Le marché est haussier.

Raisins

Londres se montre ferme sur les marchandises à l'embarquement. Le marché à terme, est, par contre, très faible et a reculé sur toute la ligne. Les raisins turcs à l'embarquement sont en hausse.

Type 8 Sh. 40 » 9 » 41-42 » 10 » 42-45

Laine ordinaire

Ces deux marchés ne présentent rien de particulier sinon une stagnation totale. Le mohair turc cote Sh.24 à Bradford. Les prix de la laine à Marseille sont très bas.

Soie et cocons de soie

Lyon accuse une baisse sur les prix de la soie italienne, japonaise et des Cévennes. Fermes toutes les autres qualités. Thessalonique et le Pirée demeurent inchangés en ce qui concerne les cocons de soie.

Coton

La baisse est à nouveau générale sur les trois grands marchés de Liverpool, d'Alexandrie et de Bombay. Cependant on doit considérer ce fait — en dépit de sa grande netteté — comme une manifestation saisonnière. Les exportations sont désormais virtuellement terminées.

R. H.

trale ont été graduellement débloquées grâce aux importations italiennes. En revanche, par suite des cotons, laines et autres qu'ils nous ont achetés, les Italiens ont contracté une dette de plus de 1.400.000 livres.

... et avec l'Allemagne

Les achats de l'Allemagne également ont diminué ces jours derniers. Les permis allemands ont été utilisés et on n'en a pas accordé de nouveaux. Si la situation actuelle persiste, les importations allemandes de Turquie cesseront complètement. On annonce toutefois que les Allemands commenceront à délivrer des permis pour certains articles dont ils ont un besoin urgent.

Descontre-mâtres du Monopole des tabacs sont envoyés à l'étranger

La direction des Monopoles s'emploie à assumer l'amélioration des variétés de nos cigares. Des mélanges nouveaux sont envisagés. On a jugé opportun à cet égard d'examiner la formule des mélanges pratiquée à ce propos dans les divers pays d'Europe. On compte envoyer prochainement en Angleterre et en Amérique 10 contre-mâtres spécialisés dans cette branche. Ils feront un stage dans les ateliers de ces pays et reviendront ensuite en Turquie avec un bagage de connaissances accru.

Le marché des légumes secs

Cette année la récolte d'oignons a été inférieure à l'année dernière. Comme, d'autre part, des ventes importantes ont eu lieu, le stock a beaucoup baissé. On a constaté pour ces jours derniers, une hausse des prix. Le kg. d'oignons qui était, en gros, à 3 ou 3,5 piastres se vend entre 5 et 5,5 piastres. On ne pense toutefois que que cette hausse soit appelée à s'accroître encore.

Les ventes de haricots secs et de pommes de terre se sont beaucoup accrues ces jours derniers. Les haricots de la qualité «horoz» qui étaient à 11 piastres sont montés à 15 piastres.

Le poisson est abondant

A la suite des dernières tempêtes en mer Noire, le poisson est abondant en

notre ville. Les ventes sont très actives à la poissonnerie et les prix baissent constamment. La paire «torik» baissé jusqu'à 15 piastres. Certaines firmes étrangères ont fait des offres pour l'achat de contingents importants de poisson. On prévoit que l'abondance actuelle se poursuivra jusqu'à la fin du mois.

L'épilogue de l'affaire du "Panay"

Washington, 20 avril. — Le Japon payera aux Etats-Unis deux millions deux cent quatorze mille dollars pour l'affaire de la canonnière américaine Panay.

Nous prions nos correspondants éventuels de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

Mouvement Maritime



Table with columns: Departes pour, Bateaux, Dates, and other details for shipping routes.

En coincidence en Italie avec les luxueux bateaux des Sociétés «Italia» et «Lloyd Triestino», pour toutes les destinations du monde. Agence Générale d'Istanbul! Sarap Iskelesi 15, 17, 141 Mumhane, Galata. Téléphone 44877-8-9. Aux bureaux de Voyages Natta Tél. 44914 W.-Lits » 44686

FRATELLI SPERCO

Table with columns: Départes pour, Vapeurs, Compagnies, Dates (sans imprévu) for Fratelli Sperco shipping line.

Deutsche Levante - Linie, G. M. B. H. Hamburg

Deutsche Levante-Linie, Hamburg R.G. Hamburg Atlas Levante-Linie R. G., Bremen Service régulier entre Hamburg, Brême, Anvers, Istanbul, Mer Noire et retour

Table with columns: Vapeurs attendus à Istanbul de Hamburg, Brême, Anvers and Départes prochains d'Istanbul pour Hamburg, Brême, Anvers et Rotterdam.

Connaissances directs et billets de passage pour tous les ports de mer Pour tous renseignements s'adresser à la Deutsche Levante-Linie, Agence Générale pour la Turquie. Galata Havayhatları Bulvarı 100

LA MODE

Chapeaux de printemps

printemps
On a beaucoup parlé de la « sagesse » des nouveaux chapeaux. Nous savons déjà que nos tailleurs printaniers seront accompagnés de placides canotiers et que, pour parachever nos robes d'après-midi, des petits couvre-chefs nous donneront une vague apparence de bergères... romantiques.

N'en concluez pas, néanmoins, que le règne de la fantaisie s'en est allé rejoindre celui de l'extravagance et que nous revenons à l'austère simplicité.

Il y a beaucoup de recherche au contraire dans les nouveaux chapeaux, et la « garniture » persiste. Ils sont habillés et seyants, laissent apercevoir d'un côté ou de l'autre la coiffure bouclée, prennent sur les têtes à l'événement des attitudes penchées.

Et ceci nous amène au trait le plus nouveau de la mode, à la barrette, au cache-peigne, à tout ce qui nous permet, en un mot, de jouer ce printemps à chapeau perché. Eh oui ! il y a très peu de chapeaux cette année qui soient posés tout simplement sur la tête ; ils y sont maintenus le plus souvent par une haute barrette en arrière qui les incline en avant, à moins qu'un ruban noué ne forme bride en arrière ou en avant. Le canotier lui-même semble parfois posé sur un petit bonnet que l'on aperçoit en arrière ; la toque ronde, bien inclinée sur le front, se juche sur une grande barrette, moulant bien la tête et descendant jusqu'à la nuque. Nous avons, en un mot, abandonné le chapeau en hauteur pour poser très haut le chapeau plat.

Ceci dit, le canotier nous semble devoir être la première forme à succéder de la saison. Il a toutes les di-

mensions : il peut être très petit, avec un fond plat sur lequel s'épanouit un nœud ou bien rehaussé en avant par deux ailes ou par un piquet de fleurs. On peut le faire en jersey et le traverser de piqués blancs ou multicolores assorties à l'écossais de la robe. Parfois le fond est entouré d'un beau ruban précieusement broché, qui fait un nœud plat et bien entendu, maintient une voilette chenillée.

Car la voilette est encore de toutes les fêtes et nous en avons vu d'assez nombreuses, posées sous le chapeau, c'est-à-dire sur les cheveux. Il faut en ce cas, croyons-nous, que le tulle soit très court et n'atteigne qu'à peine le bout du nez, mais ce nuage, si léger soit-il, doit être bien gênant sur les yeux. Pour en finir avec le canotier, laissez-moi vous dire qu'il en est aussi de très grands, d'immenses, de considérables, dont les bords atteignent une dimension que nous n'avons pas connue depuis de longues années. Ceux-ci, bien entendu, sont en paille et réservés au plein été. Fasse le ciel qu'on ne les remplace pas au mois de juin par des toques minuscules en velours noir !

Après de ces chapeaux simples, à côté des bibis ronds et des toques des fleurs ou de feuillage qui sont légion, je distingue une forme plus nouvelle qui me semble appelée au succès. Les bords en sont relevés de chaque côté pour venir assez loin en avant sur le front, et le fond, cette fois, reste assez haut. Le tout est pesé sur le sommet de la tête, ou tout au moins bien droit, sans garnir la nuque. C'est le chapeau 1905 à peu près, celui qu'on ornait à cette époque d'ailes blanches en éventail. Et rien ne nous dit que nous ne reverrons pas celles-ci...
SIMONE.

Robes imprimées garnies de tissus unis

Ainsi que nous l'avons souvent relevé ici, les robes imprimées seront garnies - cet été - de soie de couleur unie.

On y emploiera de préférence des galons qui trancheront on ne peut mieux sur le fond de la toilette et la ceinture elle-même sera assortie à la

couleur de l'ensemble. Comme ces garnitures sont simples dans leurs dessins lesdits galons exigent relativement peu de tissu.



1) Robe confectionnée en tussor fleuri. La partie supérieure est garnie de galons en tussor de la même teinte que les fleurs imprimées sur le fond. La ceinture est formée de galons et elle s'attache de côté.

2) Robe en maroquin. Fond noir, fleurs jaunes. Manches raglan. Le décolleté est bordé de galons de crêpe maroquin jaune.

3) Robe en crêpe de Chine. Le fond est blanc ; il est orné de fleurs. La partie supérieure est garnie de galons de crêpe de Chine vert. La cravate et la ceinture sont vertes.

4) Robe en voile imprimé, à fond bleu clair ; les imprimés sont d'un

bleu plus foncé. Les galons existant sur la partie supérieure ainsi que ceux du bas de la jupe et ceux constituant la ceinture sont bleu marin.

5) Robe imprimée en tussor ; sur la partie supérieure figurent deux poches. Celles-ci, ainsi que le col, sont bordés de galons en tussor coloré. Sur la poitrine sont appliquées des initiales.

De quoi vos nouvelles robes seront faites

Vos tailleurs seront faits de lainages quadrillés, rayés et écossais

« La saison nouvelle sera la saison des tissus de fantaisie », avait prédit un grand couturier. Et comme il avait raison ! Il savait évidemment que les tissus multicolores, les beaux « prince de Galles » d'un ton rare marron foncé, amaranthe, encre violette rencontreraient le plus grand succès.

Je note une grande tendance à mélanger la laine et la rayonne, ce qui donne aux tissus plus d'éclat et des tons plus rares.

Il y a des étoffes préparées elles aussi pour donner aux tailleurs cette note d'actualité que constitue la fantaisie.

D'un toucher qui rappelle en souplesse celui de la flanelle, il existe en rayures, en quadrillé, en écossais, en « pied de poule ».

La même note sur le « francillya », un ravissant tissu nouveau que l'on peut trouver en plusieurs épaisseurs et qui ressemble à un crêpe de laine granitée. Pour le tailleur aussi, j'ai beaucoup aimé une grosse diagonale ainsi qu'un tissu rayé de blanc, ou l'aguzo, un pied de poule très réussi.

Vos robes d'après-midi seront en imprimé à petits dessins ou en surah

L'après-midi, nous aurons encore des tailleurs, aussi a-t-on réuni en ce but une quantité de soieries nettes, tels que le « manisoi », qui sera quadrillé, rayé, écossais à volonté.

Le « suratailleur », répond aussi à cette passion du costume classique, ainsi que le « diasport », qui est une gabardine de rayonne. Beaucoup de surah aussi et des recherches de matières, des mélanges de fils.

Vos robes d'après-midi seront en tissus légers ouverts de broderies, de paillettes et de perles

Le soir, les tissus légers l'emportent et triomphent. On les emploie avec cet art, cette délicatesse, cette perfection qui sont traditionnels dans la grande couture.

Le triomphant nouvel organza nous apparaît par kilomètres, uni ou fleuri. Les dessins de fleurs sont d'ailleurs innombrables, et certains sont découpés pour être appliqués sur un autre fond. Il reste un goût marqué pour le tulle imprimé, le bien entendu, pour le tulle uni qu'on trouve, que l'on coule, que l'on juste de dentelle.

Car nous nous avons beaucoup de dentelle, et on ne peut pas en dire trop de prodige. IRENE

LES SILHOUETTES DU SOIR

Deux silhouettes fondamentales se partagent la mode du soir. D'une part, les robes à jupes amples, dont le volume s'épanouit en corolle renversée. D'autre part, des robes droites, mais sans sécheresse ni étroitesse ; si elles tombent presque à la verticale, du moins n'ont-elles plus la ligne étranglée de la robe sirène.

Ce serait trop simplifier la question d'imaginer tous les modèles issus d'une même moule selon qu'ils précèdent d'un type ou de l'autre. Chaque des deux formules se ramifie en mille variations. Chaque couturier interprète librement la donnée choisie, manifeste son individualisme, comme un vrai poète que ne gêne plus la métrique. Autant de silhouettes que de maisons pourrait-on dire en vérité.

Cependant un esprit commun, l'impondérable qui fait la mode d'une saison, relie entre elles toutes les collections : l'amour de la féminité, sa mise en valeur au moyen des formes, des matières, de l'abondance des tissus légers : mousseline, organza, tulle, des fleurs, des rubans, des fichus de dentelle, de tout ce qu'il y a de frais, de délicat et de charmant.

La robe du soir, ample, s'attache d'abord à bien dessiner le buste. La gorge est montée, le tissu épouse joliment ses courbes et se tend à la taille, au-dessus de la grande jupe floue, d'une envolée romantique.

Un décolleté profond, parfois plongeant en pointe, dénude le haut corsage, les épaules surgissent dans une ligne pure que l'épaulette ne brise plus. Le prétendu voilage d'un fichu de dentelle n'est en fait qu'une savante hypocrisie ; il veloute l'éclat du décolleté, il ne le cache point.

La taille naturelle est toujours nettement dessinée, et pour mieux la servir on a recours au corselet de ruban ou de tissu élastique posé sur la robe.

Par ailleurs, on joue de tous les artifices pour déplacer le centre de gravité de la silhouette en allongeant ou raccourcissant fictivement la taille au moyen de trompe-l'œil qui vont du dessous des seins au bas des hanches. Les subterfuges les plus ingénieux : double et triple ceinture incrustations de couleurs contrastantes, rubans, coutures du tissu, drapé, induisent le regard en erreur et le portent à croire que la taille est partout, sauf où la nature l'a mise.

De là une très grande variété, chaque créateur optant pour la ligne basse ou haute, ou bien sans choisir, nous laissant décider entre plusieurs suggestions. GISELE

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

La seule voie : la liquidation

C'est encore de la Société d'Electricité qu'il s'agit. Après avoir rappelé, dans le « Tan », le soin jaloux avec lequel le gouvernement maintient ses engagements, M. Ahmet Emin Yalman écrit :

Nous sommes plus minutieux que les plus minutieux. Nous avons donné toutes les occasions et les possibilités de revenir au bon sens et à la raison à une Société qui pût être ses engagements les plus essentiels, a perdu la confiance et l'estime du public, nous arrache des mains, sans nous assurer une pleine contre-partie, les sources de revenus qui auraient pu être consacrées à assurer la prospérité d'Istanbul.

La Société n'a pas compris et ne pouvait comprendre tout l'esprit de sacrifice et toute la loyauté dont s'inspirait notre action. Elle a tenu une attitude constamment négative au cours des négociations d'Ankara.

Une Société loyale et sérieuse aurait dû agir de la façon suivante : décider les frais nécessaires pour rendre le courant et ses installations conformes à son cahier des charges, restituer tout au moins en partie les fonds qu'elle avait perçus indûment du public pendant des années, établir un tarif qui lui assure des gains raisonnables et modérés.

La Société s'est abstenue de suivre cette voie naturelle. Elle a cherché à ajouter au capital initial les montants qu'il lui aurait fallu dépenser pour la remise en état de son réseau. Elle a démontré qu'elle n'était pas de bonne foi.

Nous voulons espérer que le ministre des Travaux publics jugera cette épreuve suffisante et qu'en présence de la mauvaise foi des délégués de la « Sofina », il constatera que toute autre voie que la liquidation pure et simple est désormais fermée.

Les principes, les hommes, et les intérêts nationaux

M. Nadi Nadi écrit fort judicieusement dans le « Cumhuriyet » et la « République » :

La France actuelle n'est pas en état de devenir un terrain d'expériences pour telle ou telle idée. Certes, les révolutions sont désirées partout et de la part de tous. Les révolutions défectueuses ont elles-mêmes un côté qui nous inspire de la sympathie, mais à condition de bien choisir les moments propices de la structure sociale.

Lorsqu'il est malade l'athlète qui s'efforce de battre un record arrêté, pour un certain temps, son entraînement car, autrement, il risquerait d'être paralysé et même de mourir.

Tel est le point que les socialistes français n'arrivent pas à comprendre. Et M. Léon Blum est tombé parce qu'il était l'homme d'un tel parti. On craignait que, si on lui donnait les pouvoirs qu'il croyait devoir réclamer pour défendre les intérêts vitaux du pays, il ne les exploitât pour les intérêts du parti auquel il appartient. M. Deladier n'a pas un pareil renom. Cet homme politique, qui a été souvent ministre et même premier-ministre, est connu par tous comme cent pour cent français et cent pour cent démocrate. On a la conviction qu'il ne se servira des pouvoirs réclamés que dans des cas exceptionnels, lorsque les intérêts de la Société seront en jeu et qu'il n'y aura pas moyen d'agir autrement. La France considère M. Daladier comme un démocrate qui sait se détacher de tous les liens, de tous les autres principes lorsque les intérêts nationaux sont en jeu.

Sauf erreur, la France a trouvé son homme, car c'est en cela, en somme, que consiste la vraie démocratie.

LA PRESSE
« Arkitekt »
Nous venons de recevoir le dernier numéro de cette excellente revue d'architecture, d'urbanisme et d'art décoratif.

Nous relevons au sommaire :
Le nouveau bâtiment de la banque des municipalités à Ankara par Arch. Seyfi Alrakca.
Le nouveau pavillon à l'école supérieure de Musique à Ankara par l'Arch. Sedat Eldem.
Une petite villa à Ortaköy (Istanbul) par l'Arch. Halit Fehim.
Concours pour une maison du peuple (Bursa).
L'Urbanisme ; Comment Bâtit une ville par le Dr. Ing. Martin Wagner.
L'activité de construction à l'étranger.
Nouvelles.
Prix des matériaux de constructions.
Le problème de la route.
Bibliographie.

Comme toujours la présentation est parfaite et de nombreux clichés et croquis accompagnent un texte des plus riches, ainsi que le montre d'ailleurs la lecture du sommaire.

LES ASSOCIATIONS

Les excursions de la « Dante Alighieri »
Dimanche, 24 oct., aura lieu une excursion à Eyp.
Sous la conduite du Prof. Fabris. Rendez-vous à 9 h. à l'embarcadere des bateaux de la Corne - d'Or (au pont de Galata).
Comme il est possible qu'il n'y ait pas moyen de retourner avant 15 h. il est conseillé d'emporter avec soi de quoi déjeuner.

La participation à l'excursion est libre pour tous.

Union Française

Il est porté à la connaissance du public que M. Léon Enkserdjis donnera, aujourd'hui, 21 avril, à 18 h.20 précises, une conférence-audition sur le sujet suivant :

« Musique d'hier et d'aujourd'hui »
A l'issue de la conférence, M. L. Enkserdjis exécutera, accompagné au piano par Mme L. Enkserdjis, des œuvres de Guillaume Lekeu, Gabriel Fauré, Jacques Ibert, Maurice Ravel etc.
Tous les mélomanes de notre ville y sont cordialement invités.

La législation sociale des Etats-Unis

New-York, 20 avril. — Le leader laboriste anglais M. Herbert Morrison retournant à Londres déclara que les Etats-Unis sont très en arrière dans le domaine de la législation sociale.

Des avions américains à destination de l'Espagne rouge

Los Angeles, 20 avril. — La police a découvert une vaste contrebande d'avions des Etats-Unis passant la frontière à destination du Mexique d'où ils étaient envoyés à Barcelone. Plusieurs arrestations ont été opérées. Il paraît que l'ambassadeur de l'Espagne rouge est compromis dans cette affaire.

Italie et Egypte

Le Caire, 20. — Le Président du Conseil a reçu le ministre d'Italie et s'est entretenu avec lui au sujet des pourparlers anglo-italiens en vue de la frontière de Libye.

Le Japon et l'accord italo-britannique

Tokio, 20. — Le ministre des Affaires étrangères M. Hirota a reçu l'ambassadeur d'Italie et s'est longuement entretenu avec lui au sujet de l'accord anglo-italien.

La musique turque à la Radio de Bari

Au cours de l'émission habituelle de musique turque à la Radio de Bari, Mile Augusta Quaranta, soprano, accompagnée au piano par le Mo Piazetti, exécutera aujourd'hui le programme suivant :
M. Edgard Manass — Yaz havasi.
Mo Cemal Resid — Usul usul.

A Tunis

Tunis, 20. — Le consul général d'Italie a protesté énergiquement auprès du résident français contre les outrages injustifiés dont les ressortissants italiens ont été l'objet de la part de policiers français.

LA BOURSE

Ankara 20 Avril 1938

(Cours informatifs)

| | Lira |
|---|--------|
| Act. Tabacs Turos (en liquidation) | 11.00 |
| Banque d'Affaires au porteur | 11.00 |
| Act. Chemin de Fer d'Anatolie 60 % | 23.00 |
| Act. Bras. Réunies Bonomi-Nectar | 8.20 |
| Act. Banque ottomane | 25.00 |
| Act. Banque Centrale | 98.50 |
| Act. Ciments Arslan | 11.10 |
| Act. Chemin de Fer Sivas-Erzurum I | 96.00 |
| Act. Chemin de Fer Sivas-Erzurum II | 96.00 |
| Obl. Empr. intérieur 5 % 1933 (Ergani) | 101.00 |
| Obl. Dette Turque 7 1/2 % 1933 1ère tranche | 94.00 |
| Obl. Dette Turque 7 1/2 % 1933 2ème tranche | 19.575 |
| Obligations Anatolie au comptant | 41.80 |
| Anatolie I et II | 42.80 |
| Anatolie scrips | 19.60 |

CHEQUES

| | |
|-----------|-----------|
| Londres | 630.00 |
| New-York | 0.79.3142 |
| Paris | 25.1125 |
| Milan | 15.0793 |
| Bruelles | 4.7013 |
| Athènes | 36.7460 |
| Genève | 63.4422 |
| Sofia | 63.4920 |
| Amsterdam | 1.4240 |
| Prague | 22.7968 |
| Madrid | 12.6941 |
| Berlin | 1.9678 |
| Varsovie | 4.2158 |
| Budapest | 3.9682 |
| Bucarest | 105.8730 |
| Belgrade | 31.5238 |
| Yokohama | 2.8755 |
| Stockholm | 3.08 |
| Moscou | 23.7475 |

TARIF D'ABONNEMENT

| Turquie | Lira | Etranger | Lira |
|---------|-------|----------|-------|
| 1 an | 13.50 | 1 an | 22.00 |
| 6 mois | 7.00 | 6 mois | 12.00 |
| 3 mois | 4.00 | 3 mois | 6.50 |

Sahibi : G. PRIMI
Umumi Nesriyat Müdürü :
Dr. Abdül Vehab BERKEN
Bereket Zade No 34-35 M. Harti ve Sok.
Telefon 40235